







OCTOBRE

05-13

SEMAINE DU COMPOSTAGE

Voir en page 19

06

SAINT-BRICE NORDIC

Saint-Brice athlétisme organise deux marches nordiques en forêt. 5 km: initiation et découverte pour les débutants 10 km: randonnée soutenue pour les pratiquants

Tarif:5 €
Inscription le jour même à partir de 9 h, stade Léon Graffin.
Rens. au 06 63 92 85 27
ou sur www.saint-brice-athletisme.org

DÎNER FADO

Avec Nina Tavares et Marcelo Rebelo de Sousa. Tarifs : 35 €/adhérents et 40 €/non-adhérents (menu tout compris) À 19 h 30, salle des fêtes Le Palladium Rens. et réserv. au 06 71 26 57 65

07

14^E RANDONNÉE DES VERGERS

Organisée par Marche et détente à Saint-Brice avec un parcours de 10, 15 et 20 km. Participation: 3,50 € De 8 h à 10 h, départ et arrivée salle Chevalier Saint-George Rens. au 06 89 04 34 44 /06 76 33 10 24

TOURNOI DE PELOTE BASQUE

Organisé par la section Pelote basque de l'AAESB pour des équipes mixtes (femme/homme). Accessible au public personnes à mobilité réduite. De 10 h à 16 h, trinquet Daniel Lacroix au complexe tennistique Guy Delangle Rens. au 06 71 47 33 46

77

THÉ DANSANT

Organisé par le service Animations seniors, pour les personnes de plus de 55 ans.
Tarifs: 7 €/Saint-Brice - 12 €/Plaine Vallée À partir de 14 h 30, salle des fêtes Le Palladium
Rens. et réserv. obligatoire: 01 39 33 01 85



CLUB LECTURE

Ouvert à tous celles et ceux qui ont envie de faire partager leurs coups de cœur romanesques. À 10, bibliothèque Rens. au 01 34 19 12 11

13

THÉÂTRE: LES FAUX BRITISH

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr www.agglo-plainevallee.fr

14

BANQUET D'AUTOMNE

L'Union nationale des combattants (UNC) organise son traditionnel banquet annuel. À 12 h, résidence seniors Charles de Foucauld Rens. au 06 65 62 43 50

16

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

À 9 h, dans les écoles élémentaires

19

CÉRÉMONIE DES BACHELIERS

Inscription avant le 10 octobre par courriel : rij@saintbrice95.fr ou par téléphone au 01 39 33 35 70 / 01 34 29 42 01



SPECTACLE: L'ÉCOLE DES MAGICIENS

À 19 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr www.agglo-plainevallee.fr

CAFÉ PHILO

Proposé par Le Chemin du philosophe, animé par Catherine Delaunay et Pierre Haller.

Thème: Avons-nous besoin de héros? À 20 h, espace Lesseps à Bouffémont Rens. au 06 76 79 73 11

20

SÉANCES DE CONTE

Dans le cadre du Festival du conte en Val-d'Oise, la bibliothèque présentera six séances, en partenariat avec l'association Cible 95. Voir en page 7

RANDO-CROQUIS

Organisée par l'association Les arts s'enchaînent, avec pour thème « Les chevaux ». Rendez-vous à 13 h 30, parking devant la mairie Rens. au 06 75 86 79 96

26

SOIRÉE JEUX : FRISSONS!

Et si on jouait à se faire peur avant que ne débute la Fête des monstres ? Tout public.

De 19 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet Rens. au 01 30 18 95 40



27

CONCERT D'ORCHESTRE

Cordes, instruments à vent, percussions..., l'orchestre de Plaine Vallée vous livrera un concert vivant et familial à l'issue du stage suivi par de nombreux musiciens, élèves et professeurs.
Voir en page 6

30

COLLECTE DE SANG

De 14 h 30 à 19 h 30, école Jean de La Fontaine Rens. au 01 39 92 29 44 ou 01 39 90 18 34

NOVEMBRE

05-17

EXPOSITION : PEAU D'ÂNE, LE THÉÂTRE DES OMBRES

Dans le cadre du Festival du conte en Val-d'Oise, le Service Culturel propose, avec la galerie Robillard, une exposition autour du conte de Charles Perrault. Agrémentée de visuels aux subtiles découpes laser et aux reflets argentés, de précieux objets : théâtre lumineux, mobile... mais aussi d'un riche parcours ludique. Vous aurez des étoiles dans les yeux!

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel TerrayRens. au 01 39 33 01 90

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

SOMMAIRE

4.8

ACTUALITÉS

Travaux de l'été : rétrospective Expositions: demandez le programme Musique, maestro! Votre bibliothèque fait peau neuve

Une petite faim... de livres C'est parti pour le nouveau Conseil

municipal des enfants

À VENIR

Repas des seniors : une tradition qui souffle ses 73 bougies Théâtre: et si on improvisait?





10.13

GRAND ANGLE

À quels risques majeurs les Saint-Briciens sont-ils exposés?

J'AI TESTÉ POUR VOUS

La téléassistance

15.17

RETOUR SUR

Les événements de l'été et de septembre

VIE POLITIQUE

19

VIE PRATIQUE / CARNET

Journées et semaine du compostage



SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot

Rédaction/photos: S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités: HSP, Marie-Loraine Périnet au 0155693100 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception: RDVA - Réalisation: Scoop communication au 023863900/Tirage: 6300 exemplaires /
Dépôt légal à parution / Impression: RAS Imprimerie / Distribution: Kepha Distribution

Site Internet: www.saintbrice95.fr / Courriel: servicecommunication@saintbrice95.fr Couverture: Adobestock La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.





Pour contacter la rédaction : service communication au 0134294257/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



Soucieux des deniers publics

vant d'être votre maire, je suis un habitant de Saint-Brice et, comme vous, je suis un contribuable. Il est de fait tout à fait normal que nous nous posions la question : Comment est utilisé notre argent?

Comme cité dans le Saint-Brice magazine précédent, grâce au Fonds de solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF), notre ville a reçu 549 032 euros en 2017 pour réaliser différents travaux, à hauteur de 1,3 million d'euros. Nous veillons à employer chaque denier public pour améliorer ou moderniser les services publics.

Vous le constatez par vous-même, la Ville développe ses services pour être au plus près des Saint-Bricien(ne)s et les accompagner au quotidien, comme en témoigne le service administration en ligne du CCAS ou plus récemment, la création d'un pôle commerce... Notre ville évolue dans le bon sens. Pour finir, je tiens à rendre hommage à deux personnalités du monde des bénévoles saint-briciens qui nous ont quittés. Nicole Dehayes a dédié son temps à promouvoir et à faire connaître la riche histoire de notre commune. Jeanine Poitou a œuvré de longues années au Foyer club de l'amitié.

Votre maire, ALAIN LORAND Somul



Le but de la société est de procurer à chacun le bien-être. »

Honoré de Balzac (1799 - 1850)

TRAVAUX

RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Il n'y a jamais de temps mort sur les chantiers de la Ville. Petit retour en images des travaux réalisés pour améliorer le cadre de vie des Saint-Briciens.

CARTON VERT

À l'espace omnisports de la Solitude, plusieurs interventions sur les différents équipements :

• Remplacement du système de drainage de surface du terrain d'honneur de football et mise en conformité des clôtures aux abords.

Coût: 39 000 € TTC

• Remplacement de l'éclairage (LED) des allées vers le stade et le complexe tennistique.

Coût: 46 000 € TTC

· Réfection des enrobés des allées vers le complexe tennistique, pose de bancs, remise en état de cinq courts en terre battue.

Coût: 53 500 € TTC

• Rénovation des vestiaires du football (peinture murs et portes) par les chantiers jeunes (11 pers.).

Coût:7000€TTC







AU TABLEAU!

 Achèvement de l'équipement des classes élémentaires (12 classes) en Tableaux numériques interactifs (TNI) (incluant les poses des TNI et rideaux obscurcissants).

Coût: 48 000 € TTC

• Installation de deux chalets (rangement des vélos) dans les écoles maternelles Léon Rouvrais et Jean Charron.

Coût: 12 000 € TTC

 Changement complet du mobilier du restaurant scolaire (élémentaire) de la Plante aux Flamands.

Coût: 20 000 € TTC



PETIT LIFTING

Au COSEC Pierre Clouet:

• Travaux de peinture (sols, murs et portes) dans le gymnase, l'entrée, les couloirs, les vestiaires, les salles de judo et de gymnastique.

Coût: 55 600 € TTC

· Réfection du parking. Coût: 30 000 € TTC







SARCELLES

CULTURE POUR TOUS

Le Point lecture a subi des aménagements (remplacement de l'éclairage (LED),

tout comme à la bibliothèque, et du sol) pour accueillir dans de meilleures conditions le public et les activités du Lieu d'accueil enfants/parents Le P'tit Pot de miel.

Coût: 34 000 € TTC





STOP, **RALENTISSEZ**

Aménagement de la zone école rue des Deux Piliers aux abords du groupe scolaire de la Plante aux Flamands (barrières, signalétique et mobilier urbain).

Coût: 12 500 € TTC



UN JEU **D'ENFANTS**

Réparation des jeux d'enfants dans les aires dédiées dans les parcs Jacques Brel et Georges Brassens. Coût:3000€TTC



1, 2, 3 SOLEIL...

Installation de vingt-deux stores électriques extérieurs, en toile, à l'école maternelle Charles Perrault.

Coût: 25 000 € TTC





EXPOSITIONS

DEMANDEZ LE PROGRAMME!

La saison 2018/2019 des expositions sélectionnées par le Service Culturel s'annonce haute en couleur. Petit tour d'horizon.



ne incursion dans l'univers du conte et ses merveilles. Pour débuter cette saison, le Service Culturel a choisi une exposition autour de ce style littéraire particulier, propre aux voyages et aux rencontres insolites. À l'occasion du Festival du conte en Vald'Oise, en partenariat avec Cible 95, c'est tout naturellement que vous aurez l'occasion de découvrir divers panneaux, du 5 au 17 novembre 2018, qui emmèneront petits et grands au cœur d'un monde enchanteur. Ensuite, place à une exposition spécialement dédiée aux tout-petits, du 30 janvier au 20 février 2019. En partenariat avec le service de la Petite Enfance, des visites seront notamment proposées aux élèves des écoles maternelles. Un

samedi tout public sera aussi programmé pour permettre à tous de profiter de ces univers favorisant l'éveil des plus jeunes.

LES CRÉATIONS SAINT-BRICIENNES S'AFFICHENT

Les associations de notre commune seront aussi à l'honneur puisqu'elles présenteront plusieurs expositions lors de cette saison, à commencer par l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice (ACISB). Avec une série de panneaux autour des trois grandes religions monothéistes (le judaïsme, le christianisme et l'islam), exposée du 14 au 29 mars 2019, le message porté est clair : « Mieux se connaître pour mieux se comprendre à travers nos religions, sources de l'amour du prochain. » Dans un tout

autre registre, l'association Arts Saint-Brice organisera la 25e édition de son traditionnel salon. Un bel anniversaire à fêter du 6 au 20 avril 2019, en compagnie des artistes et de leurs créations, entre peinture, sculpture et gravure. Enfin, le Comité pour la mémoire de l'esclavage et sa transmission (COMET) vous donne rendez-vous du 6 au 11 mai 2019.

BD, MUSIQUE ET DESSIN!

La fin de saison s'annonce décidément chargée, avec de multiples créations. Tout d'abord, dans le cadre du Festival de la BD, organisé par Plaine Vallée, avec une forte implication des bibliothécaires de la ville, vous pourrez découvrir une exposition sur cet univers coloré très apprécié. Encore en préparation, ce projet devrait faire la part belle à la diversité de cette discipline, que l'on qualifie parfois de huitième art! Ensuite, place à la musique et à une belle évocation des 40 ans du conservatoire municipal Claude Debussy, courant mai, au travers de nombreux clichés d'archives retraçant sa riche histoire. Cette exposition viendra compléter un concert anniversaire prévu le 24 mai 2019. Enfin, l'année se clôturera avec la traditionnelle présentation des travaux des élèves de l'école municipale de dessin, qui dévoilera une partie de leurs créations réalisées durant la saison.

Service Expositions: 01 39 33 01 90 Courriel: expositions@saintbrice95.fr www.saintbrice95.fr

CULTURE

MUSIQUE, MAESTRO!

Pour cette deuxième édition, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée organise un stage d'orchestre, en partenariat avec la commune de Saint-Brice, qui se conclura par un concert au théâtre Silvia Monfort.

voluer dans un ensemble musical et avoir le plaisir de jouer sur scène : voici les objectifs du stage d'orchestre intercommunal qui se tiendra du 22 au 26 octobre au conservatoire municipal Claude Debussy de Saint-Brice. Encadré par des professeurs des écoles de musique de toute l'agglomération, il réunira les élèves, enfants et adultes, pour cing jours de travail et de partage. L'occasion pour les musiciens de perfectionner leur pratique

et, pour certains, de jouer pour la première fois au sein d'un orchestre!

RESTITUER EN PUBLIC LE TRAVAIL RÉALISÉ

Le stage se clôturera par un concert gratuit, ouvert à tous, le samedi 27 octobre. Instruments à vent, cordes, percussions : une cinquantaine d'élèves de tous niveaux (premier, deuxième et troisième cycle), issus des quatorze écoles de musique du territoire, seront sur scène. Le concert sera encadré par une dizaine de professeurs et dirigé par les directrices des conservatoires et écoles de musique de Montmorency et Soisy-sous-Montmorency.

Concert samedi 27 octobre à 15 h **TOPF Silvia Monfort** Réservation au Cercle des Arts : 01 39 34 03 80

Courriel : secretariat@cercle-des-arts.com

CULTURE

VOTRE BIBLIOTHÈQUE FAIT PEAU NEUVE!

Nouvelle équipe, nouveaux projets et poursuite des actions en place. À l'occasion de cette rentrée, un vent de fraîcheur souffle sur votre bibliothèque. L'objectif : innover et vous placer un peu plus au cœur de la structure.

a rentrée est souvent synonyme de renouveau. La bibliothèque de Saint-Brice ne déroge pas à cette règle. L'un des premiers changements qui ne vous aura peut-être pas échappé, c'est l'arrivée du Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) Le P'tit Pot de miel au sein des locaux du Point lecture au centre culturel Lionel Terray. « La mutualisation des deux structures signe notre volonté de créer un lieu de vie innovant dans lequel les univers du livre et du jeu se rencontrent », souligne Ingrid Collet, responsable de la bibliothèque. Les enfants de moins de 3 ans peuvent accéder sur place à une sélection de livres, de jeux et de jouets adaptés à leur âge. À noter qu'un coin « quatre pattes » est dédié à l'éveil et à la motricité des tout-petits. Créer un lieu central et convivial, où les familles se retrouvent, est aussi ce qui a motivé la réunion de ces deux structures. Soulignons également le désir de la bibliothèque de donner accès au livre dès le plus jeune âge.

UN BOUILLON DE CULTURE EN PRÉPARATION

Autour d'Ingrid Collet, une équipe complémentaire est au travail pour vous préparer de nombreux projets. Vous retrouverez Renaud, médiateur du livre, ainsi que Céline, en charge du numérique et de la gestion des différentes collections. Deux nouvelles têtes viennent renforcer l'équipe de la bibliothèque. Nathalie, anciennement au LAEP, sera notamment en charge du service bibli'home et du Club lecture. Quant à Sabine, elle partagera son temps entre le LAEP, épaulée par l'expérience de Nathalie, et la bibliothèque « L'équipe de la bibliothèque est renforcée, c'est une très bonne chose. Une nouvelle émulation va se créer. Nous souhaitons offrir un service public de qualité aux habitants et nous différencier du modèle classique de bibliothèque », précise Marcelle Cayrac, adjointe au maire en charge de la Culture. En attendant que tout le

BON À SAVOIR

Le LAEP est ouvert aux familles et aux enfants les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30. Le Point lecture accueille le public le mercredi après-midi et le samedi matin, ainsi que les scolaires et les accueils liés à la petite enfance le reste du temps.



monde prenne ses marques, la bibliothèque poursuivra sa mission d'ouverture vers tous les publics afin de réinventer votre façon de fréquenter ce lieu de vie.

VOUS NE SEREZ PAS DÉPAYSÉ POUR AUTANT!

Vous pourrez toujours retrouver les rendezvous bien connus des fidèles de la bibliothèque, comme le Club lecture, qui réunit le troisième jeudi de chaque mois à 10 h à la bibliothèque générale des passionnés souhaitant partager leurs coups de cœur littéraires. La grainothèque continue par ailleurs de pousser. Animé par Nicole, une bénévole saint-bricienne, cet espace, en libre-service, de dépôt et d'échanges de graines est l'un des concepts innovants en développement à la bibliothèque. Notez déjà qu'un apérograines se tiendra d'ici fin 2018 : une belle occasion d'échanger avec des passionnés et de découvrir des techniques. Enfin, toujours animée par sa volonté de favoriser l'accès au livre pour tous, notamment les personnes empêchées (âgées, à mobilité très réduite, convalescentes après une hospitalisation, etc.), la bibliothèque propose toujours le service de portage de livres à domicile bibli'home. BD, romans, revues, albums, contes... C'est à vous de choisir!

RENDEZ-VOUS « CONTE »!

À l'occasion du Festival du conte en Val-d'Oise du 5 octobre au 14 décembre, porté par l'association Cible 95, la bibliothèque proposera six séances pour tous les âges, y compris les adultes. Des conteurs aux univers éclectiques vous attendent. D'ores et déjà, Yaida Jardines donne rendez-vous aux enfants de moins de 3 ans avec *Chat qui sourit* pour deux séances, à 9 h 30 et 10 h 30, le samedi 20 octobre à l'auditorium du CCS Lionel Terray. Pour les plus de 6 ans, le même jour, à 15 h, Flopy déclamera un conte aux couleurs de l'Afrique du Sud. Rens. et réserv. obligatoire

Bibliothèque : 01 34 19 12 11 LCR La Cerisaie Hameau des Rouges-Gorges Point lecture / LAEP : 01 39 33 01 86 Centre culturel et sportif Lionel Terray

au 01 34 19 12 11

12 rue Pasteur

EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Vente d'armes : la législation se renforce

Suite au renforcement des mesures de sécurité publique (décret n°2018-542 du 29 juin), la vente directe des armes entre particuliers n'est plus permise sans le contrôle d'un professionnel. Les armuriers sont dorénavant les seuls à pouvoir faire la déclaration de cession à la préfecture. La vente ne sera actée qu'après consultation du fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes.

Priorité aux piétons

Depuis le 18 septembre (décret n°2018-975), les sanctions sont renforcées pour non-respect du cédez-le-passage à un piéton sur un passage clouté. Vous risquez un retrait de 6 points sur le permis (au lieu de 4 auparavant). Cette sanction peut être constatée par l'intermédiaire de la vidéoverbalisation et donc à distance.



ÉLECTIONS

Pour voter, pensez à...

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales ou que vous avez changé de domicile sur la commune, inscrivez-vous ou signalez-vous dès que possible à l'Espace accueil.

Pour cela, munissez-vous:

- · d'une pièce d'identité en cours de validité et de sa photocopie;
- · d'un document de moins de trois mois (original et photocopie) prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans la commune. Les prochaines élections européennes auront lieu dimanche 26 mai 2019. Prenez une longueur d'avance pour vous inscrire!



PETITE ENFANCE

UNE PETITE FAIM... DE LIVRES!

Comme chaque année, le prix Croc'livres est l'occasion pour les assistantes maternelles et les enfants de découvrir des ouvrages originaux et parfois même surprenants!



orté par le Relais assistantes maternelles (RAM) L'Amaryllis et la bibliothèque, le prix Croc'livres témoigne d'une volonté commune des deux structures de promouvoir le livre et la lecture dès le plus jeune âge. Cette année encore, les assistantes maternelles du particulier employeur sur Saint-Brice vont pouvoir emprunter une sélection de quatre livres. Pendant plusieurs semaines, elles auront l'occasion de les lire

aux enfants qu'elles accueillent, de voir lesquels sont les plus appréciés et suscitent des émotions particulières. Elles rempliront ensuite un questionnaire pour élire leur livre préféré et celui que les enfants ont le plus apprécié.

LE LIVRE: UN PARFAIT ÉVEIL DES SENS

Le prix Croc'livres, c'est une sélection comprenant des livres d'horizons divers, réalisée dans un premier temps par Renaud Costes, bibliothécaire, puis affinée avec Sandra Disdier, responsable du RAM. Avant tout, les ouvrages choisis ont pour vocation de favoriser l'interaction entre l'adulte et l'enfant, de susciter des émotions et de jouer avec la manipulation du livre. Pour cette année 2018/2019, la sélection se compose d'Un peu perdu de Chris Haughton, La Soupe aux frites de Jean Leroy et Ella Charbon, Les Pompiers de Philippe Jalbert et *La Promenade de Petit* Bonhomme de Lucie Félix. Qui succédera à Caché de Stéphanie Blake, prix Croc'livres 2018? Réponse en juin prochain!

CITOYENNETÉ

C'EST PARTI POUR LE NOUVEAU CME!

Alors que les élections du Conseil municipal des enfants (CME) 2018/2019 se tiendront mardi 16 octobre, l'effervescence est de mise parmi les jeunes candidats et candidates.

ls et elles ont décidé de porter leur candidature pour intégrer le Conseil municipal des enfants pour l'année à venir. Ces jeunes écolier(ère)s de Jean de La Fontaine, Iules Ferry, Saint-Exupéry et Pierre et Marie Curie ont rédigé leurs professions de foi courant septembre et vont les défendre dans les jours prochains auprès de leurs camarades. En effet, les candidat(e)s vont faire le tour des classes de leurs écoles pour exposer leurs idées, à l'image d'une campagne électorale, comme les grands!

Juste avant les vacances scolaires de la Toussaint, mardi 16 octobre, les urnes rendront leur verdict avec le nom des nouveaux membres du CME. La séance plénière d'installation, en compagnie de Monsieur le Maire Alain Lorand, se tiendra le mercredi 7 novembre.

DE BELLES RÉALISATIONS SALUÉES PAR TOUS

« Faire partie du CME, c'est un bel apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie et des valeurs de notre République, souligne Patrick Baldassari, adjoint au maire en charge du CME. C'est aussi des responsabilités, représenter son école et monter de beaux *projets!* » Vous vous souvenez certainement encore des boîtes à livres mises en place en juin dernier, qui rencontrent un beau suc-

> cès auprès des habitants de notre commune, et de la chanson écocitoyenne, dont les paroles sont disponibles sur le site Internet de la Ville. « Que nous réserve le prochain CME? Certainement de belles choses, mais encore un peu de patience est nécessaire avant de les découvrir...» conclut Patrick Baldassari.

SENIORS

UNE TRADITION QUI SOUFFLE SES 73 ANS

Le repas annuel de fin d'année, ou le colis festif, offert par la commune aux seniors de plus de 65 ans, remettra ses couverts les 27 et 29 novembre à la salle des fêtes Le Palladium.

'origine de ce rendez-vous festif remonte à la Libération, en 1945. Alors que le pays se reconstruisait, la Ville offrait à ses seniors, repas et colis pour célébrer Noël et la fin d'année. Aujourd'hui, cette tradition se perpétue en proposant toujours un repas convivial sur deux après-midi. Et pour ceux qui ne peuvent y assister, un colis leur sera distribué début décembre.

Depuis trois ans, c'est désormais le service Animations seniors qui est en charge de son organisation. « Nous faisons appel à un trai-



teur de qualité qui comblera les papilles des convives. Et pour l'animation, c'est l'orchestre d'Alain Héron qui, depuis cinq ans, enflamme la piste de danse avec la magnifique voix de sa chanteuse, explique Nathalie Gontier, conseillère municipale en charge des Personnes âgées pour leur bien-être, santé et loisirs. Par ailleurs, nous célébrerons les couples qui fêtent en 2018 leurs 50 ou 60 ans de mariage».

Pour faciliter l'organisation de ce repas et accueillir les seniors selon leur choix, la Ville propose deux dates : mardi 27 et jeudi 29 novembre. Dernière ligne droite : il ne reste plus qu'à s'inscrire. Pour ceux qui figurent sur les listes du service Animations seniors, une invitation avec coupon réponse a été envoyée. Si vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à contacter le service pour vous faire connaître. Dans tous les cas, la date limite de réservation est fixée au 2 novembre.

Centre culturel et sportif Lionel Terray Service Animation seniors : 01 39 33 01 80 Courriel : animationseniors @saintbrice95.fr

CULTURE

THÉÂTRE: ET SI ON IMPROVISAIT?

Le Service Culturel propose trois stages de découverte pour adultes en impro théâtrale. Attention brigadier*, frappez les trois coups, ça commence samedi 24 novembre...

'impro théâtrale, art ou sport? Un peu des deux finalement, si on s'oriente vers l'une des finalités de cette discipline : s'affronter en « match ». Apparue à la fin des années 1970 au Québec, l'impro théâtrale a débarqué en France une petite dizaine d'années plus tard. Depuis, elle ne cesse de se développer et est devenue moins confidentielle.

Le Service Culturel vous propose de découvrir cette discipline grâce à trois stages de découverte et d'initiation pour adultes (24 novembre, 2 février et 18 mai de 13 h 30 à 18 h). Ces sessions seront identiques dans leur programme. Walter Moraël, en charge de cet atelier, précise : « Pendant cet après-midi, je dispense les bases de l'impro théâtrale : prise de parole en groupe, savoir se présenter, travail sur la diction, la voix, la tenue corporelle et la gestuelle... Les participants vont s'exercer dans une trentaine d'exercices sur ces diffé-

rentes thématiques, avec pour objectif une progression qui les mènera, en fin de stage, à une petite mise en scène de match et de pratique d'improvisation en groupe.»

Ceux qui se lanceront dans l'aventure aspireront sûrement à quelque chose de très personnel mais vivront sans aucun doute une aventure avec de belles valeurs humaines : l'ouverture vers les autres, le sens de l'écoute, le travail collectif, le partage et avant tout, détente et plaisir de jouer. Et si vous n'improvisiez pas votre inscription?

* Brigadier : bâton qui sert à annoncer le début d'une représentation au théâtre.

Inscription au stage d'impro avant le vendredi 16 novembre au 01 39 33 01 94 ou art.plast@saintbrice95.fr Tarif : 55 €/Saint-Brice et 83 €/Plaine Vallée

EN BREF

ASSOCIATIONS

Du yoga et de la sophrologie

L'association Samsara Yoga France propose plusieurs nouveautés :

- · un cours pour les enfants de 6-11 ans le mardi de 17 h à 18 h, au COSEC Pierre Clouet ;
- du yoga vinyasa, l'idéal pour sculpter son corps et purifier l'esprit, le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 et de 19 h 20 à 20 h 20, au COSEC Pierre Clouet;
- du yoga pour les seniors le jeudi
 à 10 h, au CCS Lionel Terray;
- · un cours de sophrologie le lundi à 10 h, au 4 rue Jean-Jacques Rousseau.

Rens. au O6 25 26 87 15 ou syf.contact@yahoo.fr

Découvrez l'Aïkido Ringenkaï

L'association Hyoho Niten Ichi Ryu
France propose cet art martial
japonais fondé sur l'amplification
des déséquilibres, sur des mouvements
circulaires appliqués aux articulations,
sur la souplesse et le tranchant.
Il vise au bien-être du corps
et de l'esprit, du sien propre
comme celui de l'adversaire.
Rens. au 09 54 58 25 39 / 06 61 25 71 64
ou nguyenthanhthien@hotmail.fr

TRANSPORT

Travaux ligne H

Aucun train entre Paris/Nord et Sarcelles/Saint-Brice ne circulera le week-end des 6 et 7 octobre.
Le samedi 20 octobre, la circulation s'arrêtera à partir de 20 h 30.
Aucun train entre Épinay/Villetaneuse et Persan/Beaumont ne circulera en semaine du 8 au 12 et du 15 au 19 octobre à partir de 23 h 30.
Des bus assureront les liaisons en absence de trafic.
Renseignez-vous sur http://maligneh.transilien.com

SANTÉ

Une journée d'information autour de l'allaitement

L'hôpital Simone Veil organise une journée autour de l'allaitement mercredi 17 octobre de 10 h à 16 h, dans le hall du bâtiment Bourgeois, pôle femme-enfant. Les sagesfemmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture du service de Maternité répondront à vos questions. 14 rue de Saint-Prix à Eaubonne

14 rue de Saint-Prix à Laubonne Rens. au 01 34 06 61 83



de la prévention des catastrophes naturelles. L'occasion de faire le point sur les risques majeurs qui concernent notre commune, d'évoquer le plan d'action de la mairie pour y faire face et surtout de vous rappeler les bons gestes à adopter.

e risque zéro n'existe pas. Sans céder au catastrophisme, nous devons nous préparer à l'exceptionnel. L'actualité nous fournit régulièrement des exemples à méditer. Cet été, neuf villes du Val-d'Oise, dont certaines limitrophes à notre commune, ont été reconnues en état de catastrophe naturelle, suite à des inondations et des coulées de boue survenues en mai et juin derniers. En 2017, le département a également connu un épisode de sécheresse : cinq villes ont été touchées. Des glissements de terrain différentiels s'étaient alors produits sur ces territoires. Tous ces événements restent rares mais possibles et leurs conséquences peuvent

être très importantes. C'est la définition du risque majeur : la rencontre d'un danger (ce qui nous menace) et d'un enjeu vulnérable (ce que nous devons protéger).

QUATRE RISQUES MAJEURS RECENSÉS

À Saint-Brice-sous-Forêt, quatre risques majeurs ont été recensés : des risques naturels, comme l'inondation pluviale, le mouvement de terrain, le retraitgonflement des sols argileux, mais aussi un risque technologique, comme le transport de matières dangereuses ou l'accident industriel. À cela, s'ajoutent les risques météorologiques (canicule, orages, vents violents...) et sanitaires (pics de pollution atmosphérique...).

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE CRÉÉ EN 2015

Toutefois, un risque majeur n'est pas une fatalité. Notre collectivité peut assurer sa sécurité civile, en limitant certains dangers (la prévention) et en se préparant à la crise (l'action). La loi confie à la commune (et en particulier au maire), dans une bonne complémentarité avec les secours (sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre), certaines missions de sauvegarde. La commune est chargée notamment de l'alerte de la population, la mise à l'abri et l'hébergement d'urgence, la communication de crise jusqu'au retour à la normale. Pour cette raison, la Ville a élaboré en 2015 un Plan communal de sauvegarde (PCS) dans lequel un diagnostic complet des risques a été réalisé. Il établit également des procédures

LE MOT DE L'ÉLU

Le Plan communal de sauvegarde n'est pas consultable puisqu'il contient des données sensibles. Toutefois, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville www.saintbrice95.fr Vous y trouverez un nombre conséquent d'informations issues de ce document. Par exemple, un diagnostic complet des risques, avec des cartographies ou encore la liste des rues concernées.

Alain Lorand,

Maire de Saint-Brice-sous-Forêt en charge de l'Urbanisme, de la Prévention, de la Sécurité et du Budget



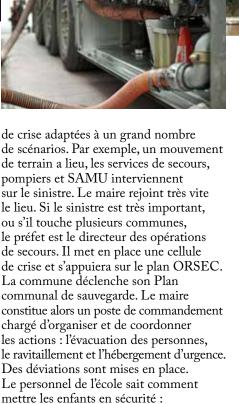
CANICULE: LE PLAN LOCAL D'ALERTE ET D'URGENCE

En cas de fortes chaleurs, le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en place, du 1er juin au 15 septembre, un dispositif spécifique pour aider les personnes vulnérables. Il concerne :

- · les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées et résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inapte au travail, isolées et résidant à leur domicile :
- · les adultes handicapés.

Pour s'inscrire ou procéder à l'inscription de l'un de ses proches : il suffit de remplir le formulaire sur le site www.saintbrice95.fr ou se rendre au CCAS ou à l'Espace accueil.

Rens. au CCAS: 01 34 29 42 16 / Espace accueil: 01 34 29 42 00



LES DISPOSITIFS D'ALERTE

en allant les chercher.

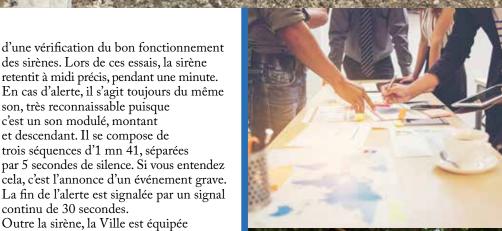
l'établissement a réalisé un Plan

particulier de mise en sûreté (PPMS).

Il est inutile de se mettre en danger

Le premier mercredi de chaque mois, les sirènes du réseau national d'alerte sont mises en route. Il s'agit ni plus ni moins

des sirènes. Lors de ces essais, la sirène retentit à midi précis, pendant une minute. En cas d'alerte, il s'agit toujours du même son, très reconnaissable puisque c'est un son modulé, montant et descendant. Il se compose de trois séquences d'1 mn 41, séparées par 5 secondes de silence. Si vous entendez cela, c'est l'annonce d'un événement grave. La fin de l'alerte est signalée par un signal continu de 30 secondes. Outre la sirène, la Ville est équipée de mégaphones et les véhicules de la police municipale sont dotés de diffuseurs d'alerte. Des agents municipaux circuleront ainsi dans les rues avec des véhicules équipés d'un haut-parleur. « La Ville diffusera également des messages sur ses panneaux lumineux, son site Internet et sur la page Facebook. Vous avez déjà dû vous rendre compte, lorsqu'on rencontre des épisodes de pollution atmosphérique, de canicule ou de grand froid, qu'on relaie systématiquement les alertes préfectorales et ses recommandations sanitaires et comportementales », explique le maire, délégué à la Prévention et à la sécurité. Enfin, les médias traditionnels (radio, télévision, etc.) restent une valeur sûre pour s'informer.







L'INONDATION

En cas de fortes pluies, notre ville peut être touchée par des inondations pluviales par ruissellement et remontée de la nappe phréatique. En effet, la commune a déjà connu plusieurs inondations causées par de fortes pluies et par le débordement du réseau de collecte (en 1983, 1992, 1995 et 1999). Pour rappel, le Plan local d'urbanisme (PLU) répertorie les axes de ruissellement. Pour lutter contre ces inondations, il existe plusieurs bassins de retenue. Leur taux de remplissage est contrôlé par un poste de gestion centralisé. Ce système est complété par un suivi permanent des conditions météorologiques.



AVANT

- Sécurisez les réseaux de gaz ou d'électricité: identifiez où se trouve le disjoncteur et/ou les robinets d'arrêt de ces réseaux.
- Mettez à l'abri les produits sensibles (médicaments, produits chimiques).
- Fermez les portes et autres ouvertures.
- Surélevez les objets et le mobilier.
- Prenez des produits de première nécessité: eau potable, nourriture, radio à piles, éclairage...

PENDANT

- Coupez le gaz et l'électricité.
- Restez chez vous et montez dans les étages.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants assurent leur protection.
- Informez-vous sur la montée des eaux (mairie, médias, Météo France et Vigicrues...) et sur la qualité de l'eau du réseau public avant consommation.
- N'évacuer qu'en cas d'ordre des autorités ou si la crue y oblige.
- Ne vous engagez pas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou dans un parking souterrain.

APRÈS

- Aérez et désinfectez les pièces.
- Faites l'inventaire des dommages.
- Chauffez dès que possible.
- Ne rétablissez pas l'électricité sans contrôle des circuits électriques.
- Contactez votre assureur.

LE MOUVEMENT DE TERRAIN

Notre territoire est composé d'anciennes carrières souterraines de gypse – aujourd'hui abandonnées – qui peuvent être à l'origine d'un effondrement des sols. Un arrêté préfectoral datant de 1987 délimite les zones à risque et a valeur de plan de prévention des risques. Le PLU souligne que, dans ces zones, les projets d'aménagements sont soumis à l'observation de règles techniques spéciales et/ou peuvent être refusés.



AVANT

• Alertez les autorités en cas de signes inquiétants.

PENDANT

- En cas d'affaissement/d'effondrement : évacuez les lieux.
- En cas d'éboulement, chute de pierres ou glissement de terrain : fuyez perpendiculairement au mouvement, abritez-vous sur une hauteur ou à l'intérieur d'un bâtiment, sous un meuble, loin des fenêtres.
- Ne revenez pas sur vos pas.
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
- Informez-vous (mairie, médias...).

APRÈS

- Vérifiez l'état du bâtiment avant tout retour.
- Contactez votre assureur.
- Ne touchez pas aux câbles électriques tombés à terre.

LES RISQUES INDUSTRIELS

Les risques industriels peuvent aussi bien être un accident se produisant sur un site industriel ou un lors d'un transport de matières dangereuses par voies routières (RD 301 principalement) ou voie ferrée (le transport de produits chimiques et des gaz liquéfiés représente un volume modeste). Par ailleurs, ce risque inclut les conduites de gaz traversant la commune (le tracé des canalisations est annexé au PLU) qui peuvent être perforées par des engins de chantiers.







SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- Donnez l'alerte en téléphonant aux pompiers ou à la police.
- Précisez si possible le lieu et la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion, etc.) ainsi que le nombre de victimes estimé.
- Ne déplacez pas les victimes, sauf en cas d'incendie ou si un autre danger immédiat les menace.

SI UN NUAGE TOXIQUE VIENT VERS VOUS

- Fuyez selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où s'abriter.
- Respirez à travers un linge humide si possible.
- Ne vous asseyez pas, ne vous allongez pas : vous pourriez ne pas pouvoir vous relever.

SI LES SERVICES DE SECOURS VOUS DEMANDENT DE VOUS METTRE À L'ABRI

- Mettez-vous à l'abri dans un local clos, si possible avec une arrivée d'eau.
- Ne fumez pas, n'allumez pas le gaz, éteignez toute flamme ou étincelle.
- Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations, bouchez toutes les arrivées d'air.
- Écoutez la radio et suivez les consignes.
- Ne téléphonez pas : les lignes doivent rester disponibles pour les secours.
- N'allez pas chercher les enfants à l'école.

APRÈS L'ACCIDENT

- Dès la fin de l'alerte, aérez le local dans lequel vous vous êtes réfugiés et débouchez les aérations.
- Respectez les consignes des services de secours concernant la consommation d'eau ou d'aliments issus de zones contaminées ou concernant l'occupation et l'usage des sols éventuellement contaminés par des rejets toxiques.

LE RETRAIT-GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX

Principalement situés avenue de la Division Leclerc, de l'avenue du Général de Gaulle à la rue de Mauléon, plusieurs terrains argileux possèdent la curieuse propriété de voir leur consistance se modifier en fonction de leur teneur en eau. Des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ont été constatés. Ils ont fait l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle. Ce risque présente une ampleur limitée dans la mesure où il ne menace, en général, pas de vies humaines, mais uniquement les biens matériels.



Pour savoir si vous êtes dans une zone à risque ou comment réagir face aux risques météo et sanitaires ou encore la menace terroriste : www.saintbrice95.fr

J'AI TESTÉ POUR VOUS



DE HANDICAP DE BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF. L'OBJECTIF : VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉRÉNITÉ SANS LA PEUR DE LA CHUTE OU DU MALAISE.

NOTRE TESTEUSE: MICHELINE, 86 ANS

Discret, on remarque à peine le médaillon que Micheline porte autour du cou. Pourtant, il

est devenu un compagnon essentiel de sa vie: « Je le garde avec moi 24 heures sur 24, c'est rassurant, notamment la nuit. » Cette télécommande lui permet par une simple pression du doigt de bénéficier d'un secours à domicile, en cas d'urgence, de jour comme de nuit. Un transmetteur, situé près de son téléphone, est directement relié à une centrale d'écoute, qui pourra immédiatement alerter un proche ou un service d'urgence, si la situation le nécessite. Si Micheline n'a heureusement jamais eu encore à appuyer sur le bouton, elle se sent plus confiante : « Je suis équipée depuis quatre ans. Lorsque je me suis retrouvée seule et gravement malade, nous avons pris cette décision avec mes enfants.»

Comment cette souriante habitante historique des Rougemonts a-t-elle connu ce service? « Je me suis renseignée auprès du CCAS. Tout s'est passé facilement », ajoute-t-elle. Saviez-vous d'ailleurs, que dès 1978, Saint-Brice a fait partie des premières communes de France équipées de la téléassistance ? Le dispositif était alors installé gratuitement sous certaines conditions de revenus. Aujourd'hui, ce système est proposé par le Département pour favoriser l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Cent vingt

Saint-Bricien(ne)s, dont 80 % de femmes, en bénéficient aujourd'hui (10 500 sur le département). « Il permet de sécuriser les personnes. L'objectif est la prévention et d'éviter l'hospitalisation. Si une personne est rapidement relevée suite à une chute, les conséquences psychologiques et physiques seront plus faibles », note Jérémy Capaces, directeur des Opérations chez Vitaris, la société de téléassistance prestataire depuis 2014 pour le Val-d'Oise. Rappelons en parallèle que le Centre communal d'action sociale propose plusieurs services pour le maintien à domicile des seniors: l'aide à domicile, l'accompagnement pour faire les courses ou encore la livraison de repas. Sans oublier la bibliothèque et son service de portage de livres à domicile.

Micheline se sent davantage protégée, si elle venait à chuter ou être victime d'un malaise, depuis qu'elle a accès à la téléassistance: « On ne sait jamais ce qui peut arriver en descendant les escaliers!» Se sentir rassuré est le bienfait principal de la téléassistance. À noter qu'il est aussi possible d'avoir accès, sans supplément, à un service d'assistance psychologique par téléphone, assuré par des professionnels. Des messages de prévention lors d'épisodes de canicule ou de grand froid sont également diffusés par le terminal. À Saint-Brice, sur 500 appels reçus par la centrale de téléassistance en 2017, seuls 6 % ont concerné des motifs d'urgence. Dans les autres cas, il s'agissait d'appels de sécurisation, de confort ou encore d'un besoin de briser la solitude des personnes.

CCAS: 01 34 29 42 16 Annexe Jean de La Fontaine 14 rue de Paris Courriel: ccas@saintbrice95.fr

 Si vous êtes non imposable sur le revenu, le coût de la téléassistance est pris en charge intégralement par le département du Val-d'Oise.

Renseignements:

Direction des Personnes Âgées 2 avenue du Parc - CS 20201 Cergy 95 032 Cergy-Pontoise Cedex

Tel: 01 34 25 76 86

Courriel: teleassistance@valdoise.fr

 Pour les personnes imposables, le coût s'élève à 9,90 euros par mois. Renseignements:

Vitaris 3 rue de Verdun 78 590 Noisy-le-Roi Tél.: 01 30 56 43 90

Courriel: teleassistance95@vitaris.fr



La Saint-Bricienne Pauline Toriel est devenue championne de France sur le tour de piste (400 m) en athlétisme le samedi 21 juillet dernier, dans la catégorie Cadettes (16-17 ans) à Bondoufle, dans l'Essonne.



RETOUR SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

La rentrée scolaire, incontournable pour tous, s'est déroulée très sereinement dans les neuf établissements scolaires. Le maire Alain Lorand, présent à l'école Jules Ferry, a pu rencontrer la nouvelle directrice, M^{me} Pecorella.



UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES

Que serait notre commune sans ces bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein de leurs associations? Comme chaque année, la Municipalité a souhaité leur rendre hommage vendredi 7 septembre lors d'une soirée festive et conviviale.



KINDER ATHLÉ

De nombreux enfants se sont retrouvés au stade du centre de formation des pompiers (SDIS 95) pour s'essayer aux différentes disciplines d'athlétisme. Organisé par Saint-Brice athlétisme, l'après-midi sportive s'est terminée par un goûter bien mérité et peut-être de nouvelles vocations...



JE VOUS ÉCRIS CES QUELQUES MOTS...

Alain Lorand, maire de Saint-Brice, a été l'un des premiers visiteurs de l'exposition organisée par l'association Saint-Brice d'antan, relative notamment aux correspondances militaires sur le conflit armé de 14-18.



RETOUR SUR











LA SAISON EST LANCÉE

Sport, culture, environnement, entraide... Le forum des associations, qui s'est tenu dimanche 9 septembre, est le rendez-vous incontournable pour tous les Saint-Briciens afin de préparer leur programme d'activités pour la saison à venir.







La salle multisports, baptisée en hommage au Colonel Arnaud Beltrame, dédiée aux associations de Saint-Brice, de Groslay et au collège de Nézant, a été inaugurée samedi 15 septembre. En présence du maire Alain Lorand, d'Angel Jean-Noël, conseiller municipal et président du syndicat du CES de Nézant, de Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre et vice-présidente du Conseil départemental, et du sous-préfet Denis Dobo-Schoenenberg, tous ont pu découvrir ce très bel équipement. Les responsables d'associations avaient des étoiles dans les yeux en attendant de faire résonner leurs pas sur le tatami!

EN PLEIN DANS LE MILLE

Le temps était de la partie pour les curieux qui se sont essayés avec enthousiasme au tir à l'arc lors de la journée portes ouvertes organisée, comme



UNE EXPOSITION SUR LES MONUMENTS AUX MORTS

Du 20 au 24 septembre, les monuments aux morts de la Communauté d'agglomération de la Plaine Vallée ont été mis en lumière grâce à l'exposition de l'association Les Amis du vieux Saint-Brice.



LE JAUNE EST TRÈS TENDANCE...

Comme chaque année, tous les élèves de CP ont reçu du chef de la Police municipale un gilet jaune, offert gratuitement par la Ville. Valable pendant toute la scolarité en élémentaire, ce précieux sésame permet aux enfants d'être vus pendant leur trajet domicile-école.

FÊTE DU CHEVAL ET DU PONEY: LA PLUIE S'INVITE AU SPECTACLE

Le poney club de la Sapinière et le public se souviendront longtemps de ce premier jour de l'automne. En effet, c'est sous une pluie diluvienne que les soixante-dix cavaliers (qui se préparaient depuis des mois) ont assuré le spectacle costumé Voyage à travers les mondes fantastiques.



VOYAGE EN MUSIQUE

La soirée de présentation de la saison culturelle du TOPF Silvia Monfort a mis en lumière les temps forts qui attendent le public. Elle s'est poursuivie avec le spectacle La Nuit des gitans, hommage aux musiques des gens du voyage.





'VIE POLITIQUE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une ville sale...

Comme vous avez pu le constater, une campagne d'affichage de sensibilisation à la propreté a été réalisée sur le mobilier urbain. Celle-ci a pour but de rappeler le rôle de chacun pour maintenir et vivre dans un espace public propre et agréable pour tous.

Nous entendons régulièrement des personnes se plaindre sur les détritus sur notre commune. Nous-même, avant d'être des élus de la République, nous sommes Saint-Briciens. Nous constatons avec tristesse, mais aussi avec colère, le manque de propreté et de respect grandissant de certains, malgré les efforts de la commune.

Respecter sa ville, c'est se respecter soi-même!

Des poubelles sont à disposition aux quatre coins de la ville. Jetez vos déchets aux endroits adéquats et non par terre! Le sport c'est bon pour la santé, on le sait tous...Alors après avoir profité d'un déjeuner ou dîner en plein air, peut-être entre amis ou en famille dans un des quartiers ou parcs de la ville, pourquoi ne pas aller jusqu'à la poubelle? Faites du bien à votre ville en vous faisant du bien à vous-même!

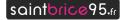
De nombreux distributeurs de sacs à déjections canines sont aussi présents dans la ville. Après une belle balade à pied avec son toutou préféré, rien de mieux que de se baisser en pliant les genoux pour ramasser. C'est excellent pour le bien vivre ensemble et complémentaire physiquement de votre balade avec votre animal de compagnie!

Par ailleurs, plutôt que de passer son temps à se parler par écrans interposés, privilégions le contact humain. Vous avez des encombrants dont vous voulez vous débarrasser? Allez hop, covoiturage (pour une entraide entre voisins) ou pas, direction la déchèterie intercommunale. Évitons les dépôts sauvages qui jonchent nos trottoirs ainsi que nos forêts! La déchèterie de Sarcelles (rue des Cultivateurs) est ouverte toute la semaine selon les périodes, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (18 h 30), le samedi de 9 h à 17 h 30 (18 h 30) et le dimanche de 9 h à 13 h. Il y aura bien un créneau horaire qui vous satisfasse?

Nous ne pouvons pas mettre un policier derrière chaque Saint-Bricien(ne)s, sur chaque trottoir, à chaque coin de rue ou derrière chaque poubelle. Soyons respectueux du bien commun. Soyons respectueux des autres. Soyons respectueux de nous-même!

Alain Lorand et la majorité municipale

> RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ **DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR**



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Un réel dynamisme associatif

Le monde associatif saint-bricien témoigne de la richesse et la diversité des habitants de notre commune. Nous observons toute l'année, comme une nouvelle fois lors du « Forum des Associations » du 9 septembre 2018, la vitalité de l'engagement de chacun dans les domaines qui rassemblent les Saint-Briciens : loisirs, sports, jeunesse, anciens combattants, social et solidarité, quartiers, cultes.. Cependant, de nombreux échanges avec des responsables associatifs font apparaître un manque de soutien, parfois de reconnaissance, de cet engagement. On sait que les collectivités (commune, agglomération, département) répercutent les restrictions budgétaires sur les associations. À Saint-Brice, les subventions aux associations n'évoluent pas depuis des années alors que leurs besoins augmentent toujours plus, ainsi la remise en cause des emplois aidés, alors que ces aides sont cruciales. Au niveau de la municipalité l'absence d'un lieu d'accueil et d'orientation, d'un réseau d'associations ressources et une démarche de transversalité avec les directions municipales est également regretté. Avec un tel lieu, elles pourraient échanger et avoir des conseils dans les différents domaines de la vie associative (bénévolat et responsabilité juridique, emploi, développement de projets, communication, formation, recherche de financements...). En effet, elles sont attentives aux évolutions nécessaires et d'essayer de répondre aux besoins nouveaux sur notre commune et/ou l'agglomération de « Plaine Vallée ». La Maison des Associations ne remplit pas, à ce jour, ce rôle; c'est vraiment regrettable. Il conviendrait également de généraliser la mise en œuvre de convention pluriannuelle d'objectifs, assortie d'une charte d'engagements réciproques avec la municipalité. Ce conventionnement permettrait de consolider la trésorerie des associations et d'inscrire ce travail associatif dans le développement du soutien aux Saint-Briciens.

Notre groupe « Bien vivre à Saint-Brice » continue de soutenir le monde associatif sans discrimination, pour lui donner les moyens de s'investir durablement et sereinement dans la vie locale.

Didier Arnal. Nicole Chalard. Marc Guvot. Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

QUI SOMMES-NOUS?

« Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice» est un groupe composé de sept élus issus de la majorité municipale. Venant principalement du secteur privé, il s'agit pour six d'entre nous du 1er mandat. Notre raison d'être n'est pas de rentrer dans une opposition systématique sur les futures propositions ou délibérations mais de recouvrer notre liberté d'expression. Nous pourrons ainsi peser sur l'orientation des décisions futures, proposer des idées audacieuses et innovantes, toujours de manière frugale, au sein des Conseils Municipaux et Communautaires (Plaine Vallée), pour le bien-être de l'ensemble des Saint-Briciens.

Nous étions engagés aux côtés de la majorité actuelle, désireux d'apprendre et de comprendre le fonctionnement d'une municipalité, tout en assurant avec responsabilité nos fonctions de conseillers municipaux. À mi-mandat, nous faisions état à Monsieur le Maire par écrit de problématiques discordantes sur les orientations suivies et avons demandé un recadrage en cohérence avec nos promesses de campagne, nos valeurs et les attentes des Saint-Briciens, sans prise en compte.

DYNAMISME DE NOS ASSOCIATIONS

Le 09/09/2018 s'est déroulé le traditionnel forum des associations à Lionel Terray. Il est important de rappeler leur dynamisme pour une ville de taille moyenne. Bravo et merci aux bénévoles qui y consacrent un temps précieux! Soulignons également à cette occasion la qualité du travail de terrain effectué l' Adjoint au Maire et les employés municipaux concernés.

Ce dynamisme doit être encouragé et soutenu par la Ville. Augmenter de manière efficace le budget des subventions, figé depuis des années, ne nous semble pas impossible.

Ainsi, nous pensons que mieux accompagner la création d'associations localement utiles et pertinentes, les associations sportives au nombre croissant d'adhérents (allégeant nos charges de structure en se substituant pour certaines aux centres de loisirs) ou les associations à caractère social, humanitaire et culturel est indispensable. En cela, nous veillerons à la bonne allocation des subventions en fonction de leurs réels besoins, si nécessaire de la plus-value apportée à la Ville, a contrario, supprimer les aides pour des demandes non argumentées.

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)

ENVIRONNEMENT

NE BROYEZ PAS DU NOIR : BROYEZ VOS BRANCHES!

À l'occasion de sa traditionnelle Semaine du compostage, le Sigidurs vous invite pour la première fois, les 9 et 10 octobre, à une opération « *Broyage de vos branches* » en déchèteries de Louvres et Sarcelles.



ouveauté cette année, en marge de la distribution de compost : il sera également possible de venir broyer en déchèterie vos branches d'arbres et d'arbustes issues de votre jardin. Afin de récupérer le broyat, constitué de copeaux de branches, il faudra se rendre le 9 octobre sur la déchèterie de Sarcelles ou le 10 octobre sur celle de Louvres. Avant d'aller en déchèterie avec vos branches, assurez-vous de respecter les quelques règles suivantes. Premièrement, le diamètre maximal des branches ne doit pas dépasser huit centi-

mètres. Les branches ne doivent pas, de plus, contenir de cailloux, de terre, de pelouse, de mauvaises herbes, de feuilles ou encore de tiges métalliques. Enfin, pensez à prendre avec vous un contenant pour stocker le broyat récupéré. Lors de votre venue, les agents du Sigidurs pourront aussi vous fournir des informations sur l'utilisation du broyat et plus largement sur les bonnes pratiques autour du jardin durable.

5 BONNES RAISONS D'UTII ISER DU BROYAT

- C'est tout d'abord une manière de respecter le sol, la faune et la flore dans le cadre de l'entretien de votre jardin.
- 2) C'est une occasion de faire de réelles économies : moins de temps de désherbage, d'arrosage et de produits employés.
- 3) Il protège les plantes cultivées, le sol des intempéries et limite la pousse des plantes indésirables.
- **4)** C'est une solution pour réaliser des allées dans votre jardin, moelleuses au pied, esthétiques et perméables aux eaux de pluie.
- 5) Le broyat de branches peut aussi être utilisé comme litière animale ou comme copeaux pour des toilettes sèches.

ADOPTEZ CE GESTE ÉCO-CITOYEN

Rendez-vous bien connu des Saint-Briciens avec l'arrivée de l'automne, la Semaine du compostage est par ailleurs toujours l'occasion de bénéficier d'une distribution gratuite de compost pour votre jardin. Rien de plus simple, il suffit de se rendre les 5 et 6 octobre sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres, ou 12 et 13 octobre sur celles de Gonesse et Bouqueval. En tant qu'enrichissement de sol et engrais, le compost peut largement remplacer les mélanges de terre et engrais disponibles dans le commerce. N'hésitez pas donc à l'utiliser pour vos cultures de légumes, de plantes à fleurs ou vivaces ou encore vos plantations d'arbres. Bon à savoir : la distribution de compost est réservée aux particuliers munis de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent). À vous de jouer!

Pour plus d'information, contacter le Sigidurs :

• tél. : 01 34 19 11 14 (service gratuit + prix appel)

· courriel: broyage@sigidurs.fr

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Lyam TOKGÖZ, le 28 février
Charvik ARUNACHALAM, le 10 juillet
Vinkha ARUNACHALAM, le 10 juillet
Leena YOUSUF, le 15 juillet
Ambre SAHRAOUI SELLIER, le 20 juillet
Luka CIRIC, le 21 juillet
Éden DASSAY, le 1^{er} août
Mayden BA, le 1^{er} août
Aaron SOUFFIR, le 10 août
Zoé LA PORTE, le 12 août
La Ville adresse ses sincères félicitations
aux parents.

Mariages

Alain BUKUSU KISESA MOKA et Solange NSIMBA BATUVUIDI, le 8 septembre Alain AVIAS et Isabelle BARBOTIN, le 15 septembre Stéphane PINTADO DE LA FUENTE et Alison EVERAER, le 15 septembre Hicham KEMMACHE et Jenny MARECAR, le 15 septembre La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Jean-Jacques PROUTEAU, 73 ans, le 4 août Chantal CORMÉE épouse DEBARBIEUX, 56 ans, le 10 août La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- · les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables : lundi matin

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis

Ramassage des encombrants :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 15 octobre
- axe est de la RD 301 : mardi 16 octobre Merci de sortir vos encombrants la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1^{er} mardi de chaque mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1er mardi tous les deux mois Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr





OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

JEUDI 1er NOVEMBRE





je suis libre de passer à toutes les caisses...

...et de choisir le sourire que je veux !

je vais plus vite, je gagne du temps...

...et mon temps est précieux !

je gère mon budget!

...mes promotions sont affichées...

je manipule moins mes articles!

...je les range au fur et à mesure... et comme je veux !







PRÉSENTEZ-VOUS À LA CAISSE DE VOTRE CHOIX

















20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

